

## RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES AU SUJET DU PREAVIS No. 6/17

<b>Objet</b>	Rénovation de la façade de la tour du Château
<b>Crédit demandé</b>	CHF 266'835.00
<b>Réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase préliminaire déjà réalisée pour CHF 47'825.00</li> <li>• Phases d'exécution (études et travaux pour CHF 219'010.00) - Automne 2017</li> </ul>
<b>Coût de l'opération</b>	266'835.00 CHF
<b>Financement</b>	Par trésorerie et/ou emprunt aux meilleures conditions, dans les limites fixées par le plafond d'endettement validé par le Conseil communal
<b>Amortissement</b>	Prélèvement aux fonds de réserve «Entretien des bâtiments communaux», compte 9281.14, qui montre un solde de CHF 1'000'000.00 au 31.12.2016
<b>Planification de la dépense</b>	Cet investissement figure au plan des investissements 2017-2021 pour un montant de CHF 150'000.00

La Co-Fin s'est réunie le mardi 12 septembre 2017.

### **Rénovation de la façade de la tour du Château**

La Co-Fin se réfère à la planification des investissements 2017-2021.

Elle prend aussi acte de la nécessité d'opérer ce type d'intervention en raison de la dégradation inéluctable causée par l'usure du temps.

Le caractère récurrent à long terme de la réparation envisagée se prête bien à l'utilisation d'un fonds de réserve constitué dans la durée.

La Co-Fin constate que des études et travaux préliminaires ont déjà été engagés pour un montant conséquent de CH 47'825.00.

S'agissant de l'entretien d'un bâtiment historique, la Co-Fin désire mettre en évidence la proportion des différentes natures de coûts :

• Etudes, essais, direction, administration	CHF	73'835.00	27.67%
• Travaux de chantier	CHF	<u>193'000.00</u>	72.33%
• Total	CHF	266'835.00	100.00%

### **Conclusion**

Vu ce qui précède, la Commission des finances, à l'unanimité de ses membres, préavise positivement à l'octroi du crédit demandé de CHF 266'835.00 TTC.

Le rapporteur : Jean-Charles Krebs

Aubonne, le 19 septembre 2017